

La troisième, que l'on peut apercevoir à deux lieux de distance, a été plantée le 5 août 1869. Sa hauteur est de vingt-cinq pieds et sa largeur de quatorz pouces. Elle est couverte en fer-blanc : elle est de 200 pieds plus bas que la cime du cap Tourmente, qui est à plus de 1850 pieds au-dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent. Par une singulière coïncidence, elle est à 1663 pieds au-dessus du fleuve. Cette année représente celle de la fondation du séminaire de Québec. Cette croix a coûté pour façon et transport près de cent piastres. C'est le cardinal Trschereau qui eut l'honneur de la bénir, en présence d'un grand nombre de prêtres, d'ecclésiastiques et laïques.

Toutes deux, celles de 1844 et de 1869 furent érigées par les élèves du séminaire de Québec suivants : F. Frédéric Baillargé, ingénieur civil ; Ovide Biunet, prêtre, professeur à l'Université-Laval ; Paul de Villers, curé de Ste-Gertrude ; Bellarmin Godbout médecin ; Pierre Huot, avocat et député ; Léon Lahaye, curé de St Jean des Chaillons ; Chs-Frs Langlois ancien imprimeur de la reine ; Antoine Lemay, notaire de la commission du Havre de Québec.

L'ABBÉ ALEXIS MAILLOUX

File indienne. (IV, VII, 553.)—Dans les bois, à cause du peu de largeur des sentiers, les Indiens marchaient à la queue leu leu. Les Canadiens-Français ont nommé cette manière de marcher *file indienne*. P.

Le cheval du Moine. (II, XI, 250.)—Lemoine dit Despins, propriétaire d'une terre dans les environs du cheval du Moine entre 1685 et 1769, paraît avoir donné son nom au *cheval du Moine*.

BENJAMIN SULTE